



**BUDGET  
DE L'EXERCICE  
1969**

**ASSEMBLEE GENERALE**

**DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-TROISIEME SESSION  
SUPPLEMENT N° 5A (A/7205/Add.1)**

**NATIONS UNIES**



# **BUDGET**

# **DE L'EXERCICE 1969**

**ASSEMBLEE GENERALE**

**DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-TROISIEME SESSION**

**SUPPLEMENT N° 5A (A/7205/Add.1)**



**NATIONS UNIES**

*New York, 1969*

### NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

## TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
Note du Secrétaire général .....	1
Organisation des Nations Unies : ouverture de crédits budgétaires pour l'exercice 1969 — Etat détaillé .....	3
Prévisions de recettes pour l'exercice 1969 .....	23

### *Annexes*

I. — Résolution 2482 (XXIII). Budget de l'exercice 1969 .....	27
II. — Résolution 2483 (XXIII). Dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice 1969 .....	29
III. — Résolution 2484 (XXIII). Fonds de roulement pour l'exercice 1969	30



## NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

1. Par sa résolution 2482 (XXIII), qu'elle a adoptée à sa 1752<sup>e</sup> séance plénière, le 21 décembre 1968, l'Assemblée générale a fixé à 154 915 250 dollars le montant du crédit ouvert au budget ordinaire pour l'exercice 1969; elle a, pour 1969, approuvé un montant estimatif de 9 235 240 dollars représentant les recettes autres que les contributions du personnel et un montant estimatif de 17 985 000 dollars représentant les recettes provenant des contributions du personnel.

2. La nature et l'objet du budget sont exposés dans deux documents fondamentaux : le projet de budget présenté par le Secrétaire général pour l'exercice 1969<sup>1</sup>, et le rapport y relatif du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>2</sup>. Des prévisions révisées ont été ultérieurement présentées par le Secrétaire général, comme suite, notamment, aux décisions prises par le Conseil économique et social à ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions et aux décisions prises par l'Assemblée générale à sa vingt-troisième session. Ces prévisions révisées ont fait l'objet, dans chaque cas, d'une recommandation du Comité consultatif. Le débat que la Cinquième Commission a consacré au projet de budget est résumé dans son rapport y relatif à l'Assemblée générale, qui renferme également les recommandations qu'elle a formulées à ce sujet<sup>3</sup>.

3. On trouvera ci-après un état détaillé des crédits ouverts à chaque chapitre du budget. Les trois principales résolutions de l'Assemblée générale qui ont trait au budget de l'exercice 1969 figurent dans l'annexe au présent rapport<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-troisième session, Supplément n° 5 (A/7205), vol. I.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, Supplément n° 7 (A/7207).

<sup>3</sup> *Ibid.*, *Annexes*, point 74 de l'ordre du jour, document A/7476.

<sup>4</sup> Résolutions 2482 (XXIII), relative au budget de l'exercice 1969, 2483 (XXIII), relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice 1969, et 2484 (XXIII), relative au Fonds de roulement pour l'exercice 1969.



# ORGANISATION DES NATIONS UNIES : OUVERTURE DE CREDITS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 1969

## Etat détaillé

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<b>Chapitre premier. — Frais de voyage et autres frais des représentants et des membres des commissions, comités et autres organes subsidiaires</b>			
<i>Article premier. — L'Assemblée générale, ses commissions et comités</i>			
i) Frais de voyage des représentants à l'Assemblée générale Crédit initialement demandé .....	530 000	(10 000)	520 000
ii) Frais de voyage et autres frais des membres des commissions, comités et autres organes subsidiaires Crédit initialement demandé .....	238 000	(4 500)	233 500
Crédit révisé :			
Dépenses de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454 .....	7 000	—	7 000
Augmentation du nombre des membres du Comité des contributions, porté de 10 à 12, et prolongation de la session du Comité (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	7 300	—	7 300
Relèvement des honoraires versés aux membres du Tribunal administratif (A/C.5/1200; A/7414/Rev.1) .....	5 000	—	5 000
iii) Comité des commissaires aux comptes Crédit initialement demandé .....	157 550	(500)	157 050
Crédit révisé :			
Dépenses supplémentaires relatives aux opérations de vérification effectivement prévues pour 1969 (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	110 100	(32 000)	78 100
<i>Article II. — Le Conseil de sécurité, ses commissions et comités</i>			
Crédit initialement demandé .....	—	—	—
<i>Article III. — Le Conseil économique et social, ses commissions et comités</i>			
Crédit initialement demandé .....	323 500	(25 000)	298 500
Crédit révisé :			
Décennie des Nations Unies pour le développement — session supplémentaire du Comité de la planification du développement (A/C.5/1213, A/C.5/SR.1288) .....	21 500	(3 500)	18 000
Modification du lieu de réunion de la quatrième session du Comité de la planification du développement — décision prise par le Conseil économique et social à sa 1560 <sup>e</sup> séance (A/C.5/1169 et Corr.1; A/7255) .....	4 800	(4 800)	—
<i>Article IV. — Le Conseil de tutelle, ses commissions et comités</i>			
Crédit initialement demandé .....	—	—	—
<i>Article V. — Organes consultatifs en matière administrative</i>			
Crédit initialement demandé .....	9 000	—	9 000
<b>TOTAL, CHAPITRE PREMIER</b>	1 413 750	(80 300)	1 333 450

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<b>Chapitre 2. — Réunions et conférences spéciales</b>			
<i>Article premier. — Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement</i>			
Crédit initialement demandé .....	840 000	(90 000)	750 000
<i>Article II. — Sous-comités du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique</i>			
Crédit initialement demandé .....	Pour mémoire		
Crédit révisé :			
Sous-comités du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (y compris Groupe de travail sur les communications directes par satellites) [A/C.5/1228, A/C.5/SR.1294] .....	148 900	(39 300)	109 600
<i>Article III. — Conférence des Nations Unies sur la circulation routière</i>			
Crédit initialement demandé .....	5 500	—	5 500
<i>Article IV. — Vingt-cinquième session de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient</i>			
Crédit initialement demandé .....	30 000	—	30 000
<i>Article V. — Conférence des Nations Unies sur le droit des traités</i>			
Crédit initialement demandé .....	238 600	—	238 600
Crédit révisé :			
Durée de la deuxième session portée à six semaines (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	154 700	(20 000)	134 700
<i>Article VI. — Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique</i>			
Crédit initialement demandé .....	Pour mémoire		
Crédit révisé :			
Programme de publications concernant la Conférence tenue à Vienne en 1968 (A/C.5/1228, A/C.5/SR.1294) ....	69 000	—	69 000
<i>Article VII. — Conférence des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques</i>			
Crédit initialement demandé .....	18 500	(5 000)	13 500
<i>Article VIII. — Cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient</i>			
Crédit initialement demandé .....	12 000	—	12 000
<i>Article IX. — Treizième session de la Commission économique pour l'Amérique latine</i>			
Crédit initialement demandé .....	85 400	—	85 400
<i>Article X. — Neuvième session de la Commission économique pour l'Afrique</i>			
Crédit initialement demandé .....	86 000	—	86 000
Crédit révisé :			
Session devant se tenir à Addis-Abéba au lieu de Brazzaville (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	(32 500)	(14 000)	(46 500)
<i>Article XI. — Quatrième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants</i>			
Crédit initialement demandé .....	86 000	(5 000)	81 000

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<i>Article XII. — Comité spécial pour la question de la définition de l'agression</i>			
Crédit révisé :			
Coût des services de conférence pour une nouvelle session de cinq semaines (A/C.5/1212, A/C.5/SR.1283) . . . .	25 600	—	25 600
TOTAL, CHAPITRE 2	<u>1 767 700</u>	<u>(173 300)</u>	<u>1 594 400</u>
 <b>Chapitre 3. — Traitements et salaires</b>			
<i>Article premier. — Postes permanents</i>			
Crédit initialement demandé . . . . .	60 975 000	(599 600)	60 375 400
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) . .	2 480 900	—	2 480 900
Expansion du programme de formation linguistique (A/7334, A/7386) . . . . .	117 600	—	117 600
Inclusion du russe parmi les langues de travail de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité (A/7334, A/7386; A/C.5/SR.1289) . . . . .	193 400	—	193 400
Postes supplémentaires pour le Groupe de l' <i>apartheid</i> de la Section des questions africaines (A/C.5/1194; A/7355)	16 200	(16 200)	—
Relèvement des traitements des agents des services généraux et du personnel d'autres catégories, et reclassement de lieux d'affectation aux fins des indemnités de poste (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) . . . . .	731 600	—	731 600
<i>Article II. — Personnel temporaire pour les réunions</i>			
i) Assemblée générale			
Crédit initialement demandé . . . . .	700 000	—	700 000
Crédit révisé :			
Inclusion du russe parmi les langues de travail de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité (A/7334, A/7386 et Corr.1; A/C.5/SR.1289) . . . .	133 000	—	133 000
Relèvement des traitements du personnel de conférence engagé pour des périodes de courte durée (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) . . . . .	61 500	—	61 500
ii) Genève (y compris la Commission économique pour l'Europe)			
Crédit initialement demandé . . . . .	126 000	—	126 000
Crédit révisé :			
Elaboration du rapport de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement (A/C.5/1218, A/C.5/SR.1291) . . . . .	28 700	—	28 700
iii) Autres réunions			
Crédit initialement demandé . . . . .	—	—	—
Crédit révisé :			
Quatrième session du Comité de la planification du développement devant se tenir à Bangkok — décision prise par le Conseil économique et social à sa 1560 <sup>e</sup> séance (A/C.5/1169 et Corr.1; A/7255) . . . . .	27 700	—	27 700
<i>Article III. — Autre personnel temporaire</i>			
i) Personnel temporaire affecté à des tâches générales			
Crédit initialement demandé . . . . .	1 004 500	(20 000)	984 500

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<b>Crédit révisé :</b>			
Plantons et gardes supplémentaires et chauffeur pour les locaux à usage de bureaux loués à l'extérieur (A/C.5/1182; A/7341) .....	45 500	(1 000)	44 500
Elaboration d'un registre et de brochures concernant l'apartheid (A/C.5/1194; A/7355) .....	11 500	4 500	16 000
Etablissement d'un registre des organisations, eu égard au rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (A/C.5/1216; A/7432) .....	53 300	(17 300)	36 000
Elaboration du rapport de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement (A/C.5/1218, A/C.5/SR.1291) .....	20 000	—	20 000
Services requis pour la réunion d'experts chargés d'étudier la contribution que la technologie nucléaire peut apporter au progrès économique et social des pays en voie de développement (A/C.5/1226, A/C.5/SR.1294) .....	68 600	—	68 600
Services requis pour le Comité spécial chargé d'étudier les utilisations pacifiques du lit des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale (A/C.1/L.436, A/C.5/SR.1294) .....	42 500	(3 300)	39 200
Relèvement des traitements du personnel engagé pour des périodes de courte durée (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	15 500	—	15 500
Etude sur l'utilisation et la répartition des effectifs (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	78 300	(15 000)	63 300
Travaux préparatoires pour la première réunion du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	27 000	(13 000)	14 000
ii) Experts et consultants engagés à titre personnel			
Crédit initialement demandé .....	823 000	(70 000)	753 000
<b>Crédit révisé :</b>			
Décisions prises par le Conseil économique et social à ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions (A/C.5/1169 et Corr.1; A/7255) .....	61 000	(16 400)	44 600
Elaboration d'un registre et de brochures concernant l'apartheid (A/C.5/1194; A/7355) .....	10 000	4 900	14 900
Examen des problèmes que pose la promotion des échanges et du développement économique des pays en voie de développement sans littoral (A/C.5/1206; A/7413) .....	46 000	(16 000)	30 000
Elaboration d'une étude demandée par la Commission du droit international (A/C.5/1198, A/C.5/SR.1279) .....	6 000	—	6 000
Etude sur les conventions internationales de caractère humanitaire (A/C.5/1210, A/C.5/SR.1287) .....	41 700	(21 700)	20 000
Etude des utilisations pacifiques du lit des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale (A/C.1/L.436, A/C.5/SR.1294) .....	26 000	(2 000)	24 000
iii) Groupes spéciaux d'experts			
Crédit initialement demandé .....	324 500	(62 000)	262 500
<b>Crédit révisé :</b>			
Réunion concernant le crédit à l'exportation et la promotion des exportations des pays en voie de développement — décisions prises par le Conseil économique et social à sa quarante-cinquième session (A/C.5/1169; A/7255) .....	16 400	(4 000)	12 400

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
Session supplémentaire en lieu et place de trois réunions spéciales du Comité de la planification du développement — Décennie des Nations Unies pour le développement (A/C.5/1213; A/7416) .....	(18 000)	—	(18 000)
Elaboration du rapport du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement (A/C.5/1218, A/C.5/SR.1291) .....	108 100	(13 000)	95 100
Elaboration d'un rapport sur la contribution que la technologie nucléaire peut apporter au progrès économique et social des pays en voie de développement — Conférence d'Etats non dotés d'armes nucléaires (A/C.5/1226, A/C.5/SR.1294) .....	57 400	—	57 400
<i>Article IV. — Heures supplémentaires et sursalaire de nuit</i>			
Crédit initialement demandé .....	909 000	(9 000)	900 000
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des agents des services généraux et du personnel d'autres catégories (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	16 000	—	16 000
<b>TOTAL, CHAPITRE 3</b>	<u>69 385 400</u>	<u>(890 100)</u>	<u>68 495 300</u>

#### **Chapitre 4. — Dépenses communes de personnel**

##### *Article premier. — Indemnités et prestations*

Crédit initialement demandé .....	3 219 000	(26 000)	3 193 000
Crédit révisé :			
Relèvement du montant maximum de l'indemnité pour frais d'études (A/C.5/1170 et Corr.1; A/7295 et Corr.1) ..	119 000	(10 000)	109 000
Expansion du programme de formation linguistique (A/7334, A/7386) .....	4 500	—	4 500
Inclusion du russe parmi les langues de travail de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité (A/7334, A/7386; A/C.5/SR.1289) .....	7 500	—	7 500
Etude sur l'utilisation et la répartition des effectifs et travaux préparatoires pour la première réunion du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	4 000	(1 000)	3 000
Postes supplémentaires pour le Groupe de l'apartheid (A/C.5/1194; A/7355) .....	1 000	(1 000)	—

##### *Article II. — Sécurité sociale*

Crédit initialement demandé .....	8 444 000	(77 000)	8 367 000
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	419 900	—	419 900
Expansion du programme de formation linguistique (A/7334, A/7386) .....	14 500	—	14 500
Inclusion du russe parmi les langues de travail de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité (A/7334, A/7386; A/C.5/SR.1289) .....	32 100	—	32 100
Relèvement des traitements des agents des services généraux et du personnel d'autres catégories, étude sur l'utilisation et la répartition des effectifs et travaux préparatoires pour la première réunion du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	66 500	(5 000)	61 500

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
Postes supplémentaires pour le Groupe de l' <i>apartheid</i> (A/C.5/1194; A/7355) .....	2 700	(2 700)	—
<i>Article III. — Voyages à l'occasion des nominations, des mutations et de la cessation de service</i>			
Crédit initialement demandé .....	1 237 000	(39 500)	1 197 500
Crédit révisé :			
Expansion du programme de formation linguistique (A/7334, A/7386) .....	10 000	—	10 000
Inclusion du russe parmi les langues de travail de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité (A/7334, A/7386; A/C.5/SR.1289) .....	72 500	—	72 500
Etude sur l'utilisation et la répartition des effectifs et travaux préparatoires pour la première réunion du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	10 000	—	10 000
Postes supplémentaires pour le Groupe de l' <i>apartheid</i> (A/C.5/1194; A/7355) .....	2 000	(2 000)	—
<i>Article IV. — Frais de déménagement à l'occasion des nominations, des mutations et de la cessation de service</i>			
Crédit initialement demandé .....	772 000	(16 500)	755 500
Crédit révisé :			
Expansion du programme de formation linguistique (A/7334, A/7386) .....	14 800	—	14 800
Inclusion du russe parmi les langues de travail de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité (A/7334, A/7386; A/C.5/SR.1289) .....	36 500	—	36 500
Etude sur l'utilisation et la répartition des effectifs et travaux préparatoires pour la première réunion du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	3 300	(1 000)	2 300
Postes supplémentaires pour le Groupe de l' <i>apartheid</i> (A/C.5/1196; A/7395) .....	1 300	(1 300)	—
<i>Article V. — Indemnités versées à la cessation de service</i>			
Crédit initialement demandé .....	1 300 000	—	1 300 000
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	91 800	—	91 800
Relèvement des traitements des agents des services généraux et du personnel d'autres catégories (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	6 500	—	6 500
<i>Article VI. — Programmes de formation du personnel</i>			
i) Cours de langues et programmes de formation connexes pour les fonctionnaires, y compris la formation de techniciens			
Crédit initialement demandé .....	157 000	—	157 000
Crédit révisé :			
Expansion du programme de formation linguistique (A/7334, A/7386) .....	72 600	—	72 600
ii) Formation d'administrateurs subalternes			
Crédit initialement demandé .....	275 000	—	275 000
iii) Formation de traducteurs et d'interprètes de langue russe			
Crédit initialement demandé .....	100 000	—	100 000

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
iv) Formation d'adjoints à l'information Crédit initialement demandé .....	8 000	—	8 000
v) Programme de formation d'interprètes .....	40 000	—	40 000
TOTAL, CHAPITRE 4	<u>16 545 000</u>	<u>(183 000)</u>	<u>16 362 000</u>

## Chapitre 5. — Frais de voyage du personnel

### *Article premier. — Frais de voyage du personnel envoyé à des sessions*

Crédit initialement demandé .....	200 000	—	200 000
Crédit révisé :			
Décision prise par le Conseil économique et social, à sa 1560 <sup>e</sup> séance, au sujet de la quatrième session du Comité de la planification du développement (A/C.5/1169; A/7255) .....	10 900	—	10 900
Deuxième session de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et réunion de son Groupe de travail chargé d'étudier la question des instruments négociables (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) ..	10 900	—	10 900
Comité d'experts chargé de la préparation d'une convention sur la vente internationale des biens (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	3 150	—	3 150

### *Article II. — Frais de voyage du personnel en mission (abstraction faite des sessions)*

Crédit initialement demandé .....	631 000	(21 000)	610 000
Crédit révisé :			
Décision prise par le Conseil économique et social au sujet des questions fiscales et financières (A/C.5/1169; A/7255) .....	12 700	—	12 700
Voyages liés à la question du droit commercial international (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	4 850	—	4 850
Voyages à l'occasion de l'étude sur l'utilisation des effectifs au Secrétariat (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	10 000	—	10 000
Services requis pour la réunion d'experts concernant la question du désarmement général et complet (A/C.5/1218, A/C.5/SR.1291) .....	2 100	—	2 100

### *Article III. — Frais de voyage pour le congé dans les foyers des fonctionnaires et des personnes à leur charge*

Crédit initialement demandé .....	1 388 000	(70 000)	1 318 000
TOTAL, CHAPITRE 5	<u>2 273 600</u>	<u>(91 000)</u>	<u>2 182 600</u>

## Chapitre 6. — Versements prévus aux paragraphes 2 et 3 de l'annexe I du Statut du personnel; dépenses de représentation

### *Article premier. — Versements prévus aux paragraphes 2 et 3 de l'annexe I du Statut du personnel*

Crédit initialement demandé .....	90 000	—	90 000
-----------------------------------	--------	---	--------

### *Article II. — Remboursements de dépenses de représentation à d'autres fonctionnaires du Secrétariat*

Crédit initialement demandé .....	30 000	—	30 000
-----------------------------------	--------	---	--------

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<i>Article III. — Dépenses de représentation occasionnées par les sessions de l'Assemblée générale et les réceptions en l'honneur de chefs d'Etat et de personnalités de passage</i>			
i) Dépenses de représentation occasionnées par les sessions de l'Assemblée générale .....	10 000	—	10 000
ii) Dépenses de représentation occasionnées par les réceptions en l'honneur de chefs d'Etat et de personnalités de passage .....	10 000	—	10 000
TOTAL, CHAPITRE 6	140 000	—	140 000

### Chapitre 7. — Bâtiments et amélioration des locaux

#### *Article premier. — Amortissement de l'emprunt contracté pour la construction du Siège de l'ONU*

Crédit initialement demandé .....	2 500 000	—	2 500 000
-----------------------------------	-----------	---	-----------

#### *Article II. — Transformation et amélioration des locaux et installations du Siège, à New York, et de l'Office de Genève, et gros travaux d'entretien*

i) Siège (New York)			
Crédit initialement demandé .....	260 400	—	260 400
Crédit révisé :			
Etablissement de plans détaillés pour le projet de construction d'un nouveau bâtiment et les modifications majeures à apporter aux bâtiments existants (A/C.5/1183; A/7366) .....	250 000	—	250 000
Aménagement et amélioration des installations du 39 <sup>e</sup> étage destinées aux cours de langues (A/C.5/1185; A/7340) .....	29 700	—	29 700
ii) Office de Genève			
Crédit initialement demandé .....	1 731 800	(119 800)	1 612 000

#### *Article III. — Immeuble des Nations Unies à Santiago du Chili*

Crédit révisé :			
Amélioration des locaux existants et établissement de plans détaillés pour la construction d'un bâtiment annexe (A/C.5/1186 et Add.1; A/7373) .....	1 799 500	(1 099 500)	700 000

TOTAL, CHAPITRE 7	6 571 400	(1 219 300)	5 352 100
-------------------	-----------	-------------	-----------

### Chapitre 8. — Matériel et installations

#### *Article premier. — Mobilier et matériel de bureau*

Crédit initialement demandé .....	199 600	(26 900)	172 700
Crédit révisé :			
Expansion du programme de formation linguistique — mobilier pour de nouvelles salles de classe (A/7334, A/7386) .....	5 500	—	5 500

#### *Article II. — Machines de bureau*

Crédit initialement demandé .....	149 400	(2 300)	147 100
Crédit révisé :			
Livraison retardée de machines à écrire achetées — le crédit approuvé pour 1968 sera annulé (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	25 000	—	25 000

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<i>Article III. — Matériel pour la reproduction des documents</i>			
Crédit initialement demandé .....	193 500	—	193 500
<i>Article IV. — Matériel de télécommunications</i>			
Crédit initialement demandé .....	131 400	(5 800)	125 600
<i>Article V. — Matériel de transport</i>			
Crédit initialement demandé .....	33 500	—	33 500
Crédit révisé :			
Acquisition d'une camionnette à l'occasion de la location de bureaux à l'extérieur (A/C.5/1182; A/7341) .....	3 500	—	3 500
<i>Article VI. — Matériel divers</i>			
Crédit initialement demandé .....	62 800	—	62 800
<b>TOTAL, CHAPITRE 8</b>	804 200	(35 000)	769 200
<b>Chapitre 9. — Entretien, utilisation et location des locaux</b>			
<i>Article premier. — Services contractuels</i>			
Crédit initialement demandé .....	2 279 700	(10 700)	2 269 000
Crédit révisé :			
Retranscription d'enregistrements sonores d'anciennes réunions (A/C.5/1187; A/7356) .....	20 000	(8 000)	12 000
<i>Article II. — Eclairage, chauffage, énergie et eau</i>			
Crédit initialement demandé .....	1 169 800	(4 800)	1 165 000
Crédit révisé :			
Consommation accrue d'électricité et d'eau — relèvement des tarifs y relatifs à Genève (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	34 000	—	34 000
<i>Article III. — Autres dépenses</i>			
Crédit initialement demandé .....	846 500	(20 500)	826 000
Crédit révisé :			
Location de locaux à usage de bureaux à l'extérieur (A/C.5/1182; A/7341) .....	673 000	(217 000)	456 000
Production d'enregistrements supplémentaires sur bande de réunions tenues à Genève (A/C.5/1187; A/7356) .....	3 000	—	3 000
<b>TOTAL, CHAPITRE 9</b>	5 026 000	(261 000)	4 765 000
<b>Chapitre 10. — Frais généraux</b>			
<i>Article premier. — Communications</i>			
Crédit initialement demandé .....	1 693 600	(29 500)	1 664 100
Crédit révisé :			
Installation de téléphones à l'occasion de la location de bureaux à l'extérieur (A/C.5/1182; A/7341) .....	6 000	—	6 000
<i>Article II. — Location et entretien du matériel</i>			
Crédit initialement demandé .....	1 044 500	(2 500)	1 042 000

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<i>Article III. — Fournitures et services d'information</i>			
Crédit initialement demandé .....	1 408 000	(13 000)	1 395 000
Crédit révisé :			
Elaboration et publication de brochures concernant l' <i>apartheid</i> (A/C.5/1194; A/7355) .....	31 600	—	31 600
Changement du lieu de réunion de la quatrième session du Comité de la planification du développement (A/C.5/1169 et Corr.1; A/7255) .....	4 800	(4 800)	—
<i>Article IV. — Autres fournitures et services</i>			
Crédit initialement demandé .....	293 200	(10 000)	283 200
Crédit révisé :			
Dépenses supplémentaires découlant de la location de bureaux à l'extérieur (A/C.5/1182; A/7341) .....	40 000	—	40 000
<i>Article V. — Fournitures de bureau et fournitures pour la reproduction des documents</i>			
Crédit initialement demandé .....	1 307 500	(4 000)	1 303 500
Crédit révisé :			
Fournitures supplémentaires pour la reproduction des documents à l'occasion de la session du Comité spécial chargé d'étudier les utilisations pacifiques du lit des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale (A/C.1/L.436, A/C.5/SR.1294) .....	46 800	(10 000)	36 800
Fournitures pour la reproduction des documents à l'occasion de la réunion d'experts consultants concernant la question du désarmement général et complet (A/C.5/1218, A/C.5/SR.1291) .....	4 100	—	4 100
Fournitures pour la reproduction des documents à l'occasion de la réunion du Groupe d'experts chargé d'étudier la contribution que la technologie nucléaire peut apporter au progrès économique et social des pays en voie de développement (A/C.5/1226, A/C.5/SR.1294) .....	3 500	—	3 500
<i>Article VI. — Livres, fournitures et services de bibliothèque</i>			
Crédit initialement demandé .....	267 000	(4 000)	263 000
Crédit révisé :			
Ouvrages de référence et périodiques concernant l' <i>apartheid</i> (A/C.5/1194; A/7355) .....	1 000	—	1 000
<b>TOTAL, CHAPITRE 10</b>	<b>6 151 600</b>	<b>(77 800)</b>	<b>6 073 800</b>

## **Chapitre II. — Imprimerie**

### *Article premier. — Documents officiels*

Crédit initialement demandé .....	1 222 800	(75 000)	1 147 800
-----------------------------------	-----------	----------	-----------

### *Article II. — Publications périodiques*

Crédit initialement demandé .....	739 100	(10 000)	729 100
-----------------------------------	---------	----------	---------

Crédit révisé :

Renvoi à une date ultérieure de la publication de deux ouvrages du Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité — le crédit approuvé pour 1968 sera annulé (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) ....	11 000	—	11 000
--	--------	---	--------

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<i>Article III. — Etudes et rapports</i>			
Crédit initialement demandé .....	180 600	(15 000)	165 600
Crédit révisé :			
Impression des registres dans le cadre des travaux de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (A/C.5/1216, A/C.5/SR.1288) .....	21 600	(7 600)	14 000
<i>Article IV. — Service de l'information</i>			
Crédit initialement demandé .....	113 200	—	113 200
<i>Article V. — Organe international de contrôle des stupéfiants</i>			
Crédit initialement demandé .....	25 600	—	25 600
<i>Article VI. — Autres travaux d'imprimerie</i>			
Crédit initialement demandé .....	85 700	—	85 700
<i>Article VII. — Economies réalisées grâce à la reproduction de certaines publications par les soins du Secrétariat</i>			
Crédit initialement demandé .....	(550 000)	(50 000)	(600 000)
TOTAL, CHAPITRE 11	<u>1 849 600</u>	<u>(157 600)</u>	<u>1 692 000</u>

## Chapitre 12.— Dépenses spéciales

### *Article premier. — Cimetière où sont ensevelis les morts des Nations Unies en Corée*

Crédit initialement demandé .....

	76 700	—	76 700
--	--------	---	--------

Crédit révisé :

Relèvement des traitements du personnel des services administratifs et techniques (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	1 300	—	1 300
--	-------	---	-------

### *Article II. — Ecole internationale des Nations Unies, New York*

Crédit initialement demandé .....

	Pour mémoire		
--	--------------	--	--

Crédit révisé :

Rapport sur la question de l'Ecole internationale des Nations Unies (A/7358, A/7389; A/C.5/SR.1285) ..	61 000	—	61 000
--	--------	---	--------

### *Article III. — Ecole internationale, Genève*

Crédit initialement demandé .....

	Pour mémoire		
--	--------------	--	--

Crédit révisé :

Rapport sur la question de l'Ecole internationale de Genève (A/C.5/1188; A/7351) .....	30 000	—	30 000
--	--------	---	--------

### *Article IV. — Obligations émises par l'Organisation des Nations Unies*

Crédit initialement demandé .....

	8 700 000	—	8 700 000
--	-----------	---	-----------

### *Article V. — Programme "triangulaire" de bourses de perfectionnement (Service de l'information)*

Crédit initialement demandé .....

	19 500	—	19 500
--	--------	---	--------

### *Article VI. — Programme d'assistance des Nations Unies pour favoriser l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international*

Crédit initialement demandé .....

	Pour mémoire		
--	--------------	--	--

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
Crédit révisé :			
Octroi de 15 bourses de perfectionnement à la demande de gouvernements de pays en voie de développement (A/C.5/1222, A/C.5/SR.1291) .....	50 000	(10 000)	40 000
<i>Article VII. — Participation de l'Organisation des Nations Unies aux dépenses relatives au Corps commun d'inspection</i>			
Crédit initialement demandé .....	125 000	—	125 000
<i>Article VIII. — Participation de l'Organisation des Nations Unies au coût des activités de coordination administrative financées en commun</i>			
Crédit initialement demandé .....	62 000	—	62 000
<i>Article IX. — Programme de formation et d'enseignement des Nations Unies</i>			
Crédit révisé :			
Résolution 2431 (XXIII) adoptée par l'Assemblée générale à sa 1747 <sup>e</sup> séance plénière (A/7425 et Corr.1; A/C.5/1219, A/C.5/SR.1291) .....	100 000	—	100 000
TOTAL, CHAPITRE 12	<u>9 225 500</u>	<u>(10 000)</u>	<u>9 215 500</u>
<b>Chapitre 13. — Développement économique, activités sociales et administration publique .....</b>			5 113 600
<b>Chapitre 14. — Développement industriel .....</b>			1 500 000
<b>Chapitre 15. — Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme .....</b>			220 000
<b>Chapitre 16. — Contrôle des stupéfiants .....</b>			75 000
TOTAL, TITRE V (CHAPITRES 13 À 16)			
Crédit initialement demandé .....	Pour mémoire		
Crédit révisé :			
Résolutions 2408 (XXIII) et 2407 (XXIII) adoptées par l'Assemblée générale à sa 1745 <sup>e</sup> séance plénière (A/7331, A/7332 et Corr.1 et 2; A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	6 908 600	—	6 908 600
<b>Chapitre 17. — Missions spéciales</b>			
<i>Article premier. — Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine</i>			
Crédit initialement demandé .....	4 601 200	(30 000)	4 571 200
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	14 500	—	14 500
Relèvement des traitements du personnel des services administratifs et techniques (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	82 600	—	82 600
Relèvement du montant maximum de l'indemnité pour frais d'études (A/C.5/1170 et Corr.1; A/7295 et Corr.1)	9 500	(1 000)	8 500
<i>Article II. — Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan</i>			
Crédit initialement demandé .....	1 193 400	—	1 193 400

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	6 400	—	6 400
Relèvement du montant maximum de l'indemnité pour frais d'études (A/C.5/1170 et Corr.1; A/7295 et Corr.1)	1 900	—	1 900
Relèvement des traitements du personnel des services administratifs et techniques (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	16 100	—	16 100
<i>Article III. — Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée</i>			
Crédit initialement demandé .....	234 000	(10 000)	224 000
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	3 900	—	3 900
Relèvement du montant maximum de l'indemnité pour frais d'études (A/C.5/1170 et Corr.1; A/7295 et Corr.1)	500	—	500
Relèvement des traitements du personnel des services administratifs et techniques (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	2 200	—	2 200
<i>Article IV. — Dépôt de l'ONU à Pise</i>			
Crédit initialement demandé .....	116 200	—	116 200
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	1 700	—	1 700
Relèvement du montant maximum de l'indemnité pour frais d'études (A/C.5/1170 et Corr.1; A/7295 et Corr.1)	200	—	200
Relèvement des traitements du personnel des services administratifs et techniques (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	1 600	—	1 600
<i>Article V. — Groupe spécial d'experts créé en application de la résolution 2 (XXIII) de la Commission des droits de l'homme</i>			
Crédit initialement demandé .....	42 000	(10 000)	32 000
<i>Article VI. — Conseil des Nations Unies pour la Namibie et Commissaire des Nations Unies pour la Namibie</i>			
Crédit initialement demandé .....	184 600	—	184 600
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	10 400	—	10 400
Relèvement du montant maximum de l'indemnité pour frais d'études (A/C.5/1170 et Corr.1; A/7295 et Corr.1)	300	—	300
Recommandations formulées dans le rapport du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie (A/C.5/1208, A/C.5/SR.1284) .....	90 900	(25 900)	65 000
<i>Article VII. — Comité spécial chargé d'étudier la politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine</i>			
Crédit révisé :			
Envoi en mission d'un sous-comité chargé de consulter les institutions spécialisées et d'autres organisations (A/C.5/1194; A/7355) .....	35 500	(19 000)	16 500

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<i>Article VIII. — Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux</i>			
Crédit révisé :			
Propositions du Comité spécial (A/7200, première partie) concernant ses travaux futurs (A/C.5/1223, A/C.5/SR.1293) .....	285 000	(85 000)	200 000
<i>Article IX. — Représentant du Secrétaire général au Nigéria pour l'action humanitaire</i>			
Crédit révisé :			
Durée de la mission prorogée d'une nouvelle période en 1969 (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	14 000	—	14 000
<i>Article X. — Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés</i>			
Crédit révisé :			
Résolution 2443 (XXIII) adoptée par l'Assemblée générale à sa 1748 <sup>e</sup> séance plénière (A/7433; A/C.5/1202; A/7397) .....	21 400	(2 400)	19 000
<b>TOTAL, CHAPITRE 17</b>	<b>6 970 000</b>	<b>(183 300)</b>	<b>6 786 700</b>
<b>Chapitre 18. — Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</b>			
<i>Article premier. — Traitements et salaires</i>			
Crédit initialement demandé .....	2 580 000	—	2 580 000
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	96 900	—	96 900
Dépenses supplémentaires au titre du personnel temporaire requis pour l'ouverture prévue d'une nouvelle délégation régionale en Afrique occidentale (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	68 600	(30 000)	38 600
Reclassement comme poste de Secrétaire général adjoint du poste de Haut Commissaire (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	4 500	—	4 500
<i>Article II. — Dépenses communes de personnel</i>			
Crédit initialement demandé .....	604 000	—	604 000
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	36 300	—	36 300
Relèvement du montant maximum de l'indemnité pour frais d'études (A/C.5/1170 et Corr.1; A/7295 et Corr.1) ..	2 200	—	2 200
Dépenses supplémentaires relatives à la nouvelle délégation régionale (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	31 500	(10 000)	21 500
<i>Article III. — Frais de voyage du personnel</i>			
Crédit initialement demandé .....	160 000	—	160 000
Crédit révisé :			
Dépenses supplémentaires relatives au renforcement des activités en Afrique (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) ..	15 000	—	15 000
<i>Article IV. — Information</i>			
Crédit initialement demandé .....	26 000	—	26 000

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<i>Article V. — Dépenses de représentation</i>			
Crédit initialement demandé .....	7 500	—	7 500
Crédit révisé :			
Dépenses supplémentaires relatives à la nouvelle délégation régionale (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	300	—	300
<i>Article VI. — Matériel et installations</i>			
Crédit initialement demandé .....	21 000	—	21 000
Crédit révisé :			
Dépenses supplémentaires relatives à la nouvelle délégation régionale (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	7 000	—	7 000
<i>Article VII. — Frais généraux</i>			
Crédit initialement demandé .....	193 000	—	193 000
Crédit révisé :			
Dépenses supplémentaires relatives à la nouvelle délégation régionale (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	6 400	—	6 400
<i>Article VIII. — Travaux contractuels d'imprimerie</i>			
Crédit initialement demandé .....	9 000	—	9 000
<i>Article IX. — Dépenses imprévues</i>			
Crédit initialement demandé .....	75 000	(75 000)	—
TOTAL, CHAPITRE 18	<u>3 944 200</u>	<u>(115 000)</u>	<u>3 829 200</u>

### **Chapitre 19. — Cour internationale de Justice**

#### *Article premier. — Règlement et indemnités des membres de la Cour*

Crédit initialement demandé .....	714 600	(3 360)	711 240
-----------------------------------	---------	---------	---------

#### *Article II. — Traitements, salaires et indemnités du personnel du Greffe*

Crédit initialement demandé .....	534 160	(5 000)	529 160
-----------------------------------	---------	---------	---------

Crédit révisé :

Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	21 000	—	21 000
--	--------	---	--------

#### *Article III. — Charges communes*

Crédit initialement demandé .....	102 700	—	102 700
-----------------------------------	---------	---	---------

#### *Article IV. — Matériel et installations*

Crédit initialement demandé .....	31 900	—	31 900
-----------------------------------	--------	---	--------

TOTAL, CHAPITRE 19	<u>1 404 360</u>	<u>(8 360)</u>	<u>1 396 000</u>
--------------------	------------------	----------------	------------------

### **Chapitre 20. — Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement**

#### **A. — SESSIONS DE LA CONFÉRENCE, DES GROUPES D'EXPERTS ET DES ORGANES CONSULTATIFS**

##### *Article premier. — Sessions de la Conférence*

Crédit initialement demandé .....	—	—	—
-----------------------------------	---	---	---

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<i>Article II. — Sessions des groupes d'experts et des organes consultatifs</i>			
Crédit initialement demandé .....	85 000	(10 000)	75 000
<b>B. — SECRÉTARIAT DE LA CNUCED</b>			
<i>Article III. — Traitements et salaires</i>			
i) Postes permanents			
Crédit initialement demandé .....	3 280 000	(25 000)	3 255 000
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	141 900	—	141 900
Décision prise par la Deuxième Commission à sa 1243 <sup>e</sup> séance (A/C.5/1206; A/7413) .....	59 000	—	59 000
ii) Consultants			
Crédit initialement demandé .....	250 000	(20 000)	230 000
Crédit révisé :			
Décision prise par la Deuxième Commission à sa 1243 <sup>e</sup> séance (A/C.5/1206; A/7413) .....	60 000	(6 800)	53 200
iii) Personnel temporaire			
Crédit initialement demandé .....	50 000	—	50 000
Crédit révisé :			
Décision prise par la Deuxième Commission à sa 1243 <sup>e</sup> séance (A/C.5/1206; A/7413) .....	20 000	—	20 000
iv) Heures supplémentaires			
Crédit initialement demandé .....	25 000	—	25 000
<i>Article IV. — Dépenses communes de personnel</i>			
Crédit initialement demandé .....	834 000	(8 000)	826 000
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	33 600	—	33 600
Relèvement du montant maximum de l'indemnité pour frais d'études (A/C.5/1170 et Corr.1; A/7295 et Corr.1) ..	6 700	(700)	6 000
Décision prise par la Deuxième Commission à sa 1243 <sup>e</sup> séance (A/C.5/1206; A/7413) .....	15 300	—	15 300
<i>Article V. — Frais de voyage du personnel</i>			
Crédit initialement demandé .....	225 000	(25 000)	200 000
Crédit révisé :			
Décision prise par la Deuxième Commission à sa 1243 <sup>e</sup> séance (A/C.5/1206; A/7413) .....	4 000	(4 000)	—
<i>Article VI. — Dépenses de représentation</i>			
Crédit initialement demandé .....	10 000	—	10 000
<i>Article VII. — Matériel et installations</i>			
Crédit initialement demandé .....	16 000	—	16 000
<i>Article VIII. — Frais généraux</i>			
Crédit initialement demandé .....	271 000	—	271 000
Crédit révisé :			
Décision prise par la Deuxième Commission à sa 1243 <sup>e</sup> séance (A/C.5/1206; A/7413) .....	15 000	(8 200)	6 800
<i>Article IX. — Imprimerie</i>			
Crédit initialement demandé .....	138 000	(7 000)	131 000

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	Dollars	Dollars	Dollars
<b>C. — CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL</b>			
<i>Article X — Centre du commerce international</i>			
Crédit initialement demandé .....	Pour mémoire		
Crédit révisé :			
Prévisions de dépenses détaillées relatives aux activités et aux programmes du Centre (A/C.5/1168; A/7339) ..	299 400	—	299 400
<b>D. — SERVICES ADMINISTRATIFS ET SERVICES DE CONFÉRENCE FOURNIS PAR D'AUTRES UNITÉS ADMINISTRATIVES DE L'ONU</b>			
<i>Article XI. — Traitements et salaires</i>			
i) Postes permanents			
Crédit initialement demandé .....	1 537 200	(8 000)	1 529 200
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	52 900	—	52 900
ii) Personnel temporaire			
Crédit initialement demandé .....	726 800	(30 000)	696 800
Crédit révisé :			
Décision prise par la Deuxième Commission à sa 1243 <sup>e</sup> séance (A/C.5/1206; A/7413) ..	—	(119 300)	(119 300)
iii) Heures supplémentaires			
Crédit initialement demandé .....	30 000	—	30 000
<i>Article XII. — Dépenses communes de personnel et frais de voyage pour le congé dans les foyers</i>			
Crédit initialement demandé .....	400 000	(2 000)	398 000
Crédit révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	12 200	—	12 200
Relèvement du montant maximum de l'indemnité pour frais d'études (A/C.5/1170 et Corr.1; A/7295 et Corr.1) ..	2 500	(300)	2 200
<b>TOTAL, CHAPITRE 20</b>	<b>8 600 500</b>	<b>(274 300)</b>	<b>8 326 200</b>
<b>Chapitre 21. — Organisation des Nations Unies pour le développement industriel</b>			
<i>Article premier. — Troisième session du Conseil du développement industriel et réunions de ses organes subsidiaires</i>			
Crédit initialement demandé .....	70 000	—	70 000
Crédit révisé :			
Création d'un groupe de travail du programme et de la coordination en tant qu'organe subsidiaire du Conseil (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) ..	35 000	—	35 000
Dépenses supplémentaires à prévoir pour le Conseil en fonction des données de la deuxième session (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) ..	55 000	(10 000)	45 000
<i>Article II. — Réunions des groupes d'experts et des organes consultatifs</i>			
Crédit initialement demandé .....	100 000	(4 000)	96 000
<i>Article III. — Traitements et salaires</i>			
i) Postes permanents			
Crédit initialement demandé .....	5 762 000	(160 000)	5 602 000

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<i>Crédit révisé :</i>			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280)	253 000	—	253 000
Reclassement aux fins des indemnités de poste et relèvement des traitements des agents locaux à Vienne et à New York (A/C.5/L.1214 et Corr.1; A/7454)	230 000	—	230 000
Dépenses de personnel entraînées par l'occupation d'un nouveau bâtiment (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454)	25 000	(20 000)	5 000
ii) Personnel temporaire			
Crédit initialement demandé .....	50 000	—	50 000
iii) Experts et consultants engagés à titre personnel			
Crédit initialement demandé .....	315 000	(15 000)	300 000
iv) Heures supplémentaires et sursalaire de nuit			
Crédit initialement demandé .....	15 000	—	15 000
v) Services fournis aux fins du traitement électronique des données			
Crédit initialement demandé .....	30 000	—	30 000
<i>Article IV. — Dépenses communes de personnel</i>			
Crédit initialement demandé .....	1 508 000	(41 500)	1 466 500
<i>Crédit révisé :</i>			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	64 000	—	64 000
Relèvement du montant maximum de l'indemnité pour frais d'études (A/C.5/1170 et Corr.1; A/7295 et Corr.1) ..	15 200	(5 000)	10 200
Dépenses supplémentaires dues au relèvement des traitements des agents locaux (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) .....	11 000	—	11 000
<i>Article V. — Frais de voyage du personnel</i>			
Crédit initialement demandé .....	270 000	(30 000)	240 000
<i>Article VI. — Versements prévus aux paragraphes 2 et 3 de l'annexe I du Statut du personnel; dépenses de représentation</i>			
Crédit initialement demandé .....	12 500	—	12 500
<i>Article VII. — Matériel et installations</i>			
Crédit initialement demandé .....	115 000	(10 000)	105 000
<i>Article VIII. — Entretien, utilisation et location des locaux</i>			
Crédit initialement demandé .....	235 000	(35 000)	200 000
<i>Crédit révisé :</i>			
Dépenses supplémentaires entraînées par l'occupation d'un nouveau bâtiment (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) ..	10 000	(60 000)	(50 000)
<i>Article IX. — Frais généraux</i>			
Crédit initialement demandé .....	335 000	(35 000)	300 000
<i>Crédit révisé :</i>			
Dépenses supplémentaires entraînées par l'occupation d'un nouveau bâtiment (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) ..	70 000	(6 000)	64 000
<i>Article X. — Programme de publications et services contractuels pour la reproduction des documents</i>			
Crédit initialement demandé .....	300 000	(50 000)	250 000

	<i>Crédits demandés par le Secrétaire général</i>	<i>Réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Crédits approuvés par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<i>Article XI. — Colloque international sur le développement industriel</i>			
Crédit initialement demandé .....	140 000	—	140 000
<i>Article XII. — Organisation et gestion administrative du Siège</i>			
Crédit initialement demandé .....	149 000	—	149 000
TOTAL, CHAPITRE 21	<u>10 174 700</u>	<u>(481 500)</u>	<u>9 693 200</u>
TOTAL GENERAL	<u><u>159 156 110</u></u>	<u><u>(4 240 860)</u></u>	<u><u>154 915 250</u></u>



## PREVISIONS DE RECETTES POUR L'EXERCICE 1969

	<i>Prévisions présentées par le Secrétaire général</i>	<i>Augmentations ou réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Prévisions approuvées par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
<b>Chapitre premier des recettes. — Contributions du personnel</b>			
Montant initialement prévu .....	16 500 000	(150 000)	16 350 000
Montant révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) ..	1 387 800	—	1 387 800
Relèvement des traitements des agents des services généraux et du personnel d'autres catégories, et dépenses supplémentaires inscrites à certaines chapitres des prévisions de dépenses (A/C.5/1214 et Corr.1; A/7454) ..	184 200	—	184 200
Recettes supplémentaires découlant de l'expansion du programme de formation linguistique et de l'inclusion du russe parmi les langues de travail de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité (A/7334, A/7386, A/C.5/SR.1289) .....	63 000	—	63 000
TOTAL, CHAPITRE PREMIER DES RECETTES, RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL	18 135 000	(150 000)	17 985 000
<b>Chapitre 2 des recettes. — Recettes provenant de fonds extra-budgétaires</b>			
I. — Elément assistance technique du Programme des Nations Unies pour le développement — Versement au titre des dépenses d'administration et des dépenses des services d'exécution faites par l'ONU en tant qu'organisation participante			
Montant initialement prévu .....	1 819 820	—	1 819 820
II. — Fonds des contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire pour les réfugiés			
Montant initialement prévu .....	410 000	—	410 000
III. — Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies			
Montant initialement prévu .....	474 970	—	474 970
<i>Total, chapitre 2 des recettes</i>	2 704 790	—	2 704 790
<b>Chapitre 3 des recettes. — Recettes générales</b>			
i) Loyers			
Montant initialement prévu .....	238 000	—	238 000
Montant révisé :			
Diminution des recettes due au relèvement des traitements des agents des services généraux affectés à la gestion du garage (A/C.5/1214 et Corr.1, A/7454) .....	(3 000)	—	(3 000)
ii) Remboursement au titre du personnel et des services fournis aux institutions spécialisées et à d'autres organismes			
Montant initialement prévu .....	842 200	—	842 200

	<i>Prévisions présentées par le Secrétaire général</i>	<i>Augmentations ou réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Prévisions approuvées par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
Montant révisé :			
Prolongation de la deuxième session de la Conférence des Nations Unies sur le droit des traités (A/ C.5/1214 et Corr.1, A/7454) .....	19 600	—	19 600
iii) Intérêts bancaires			
Montant initialement prévu .....	38 000	7 000	45 000
iv) Vente de matériel usagé			
Montant initialement prévu .....	79 900	10 000	89 900
v) Remboursement de dépenses d'exercices précédents			
Montant initialement prévu .....	112 000	—	112 000
vi) Contributions d'Etats non membres			
Montant initialement prévu .....	1 167 000	—	1 167 000
vii) Services de télévision et services analogues			
Montant initialement prévu .....	505 000	20 000	525 000
viii) Recettes accessoires			
Montant initialement prévu .....	90 000	20 000	110 000
ix) Remboursement d'une partie des coûts de la construction de l'immeuble des Nations Unies à Santiago du Chili			
Montant initialement prévu .....	120 000	—	120 000
x) Remboursement de la contribution versée par l'Organi- sation à la Caisse commune des pensions du personnel à l'occasion du retrait de participants			
Montant initialement prévu .....	32 550	—	32 550
<i>Total, chapitre 3 des recettes</i>	3 241 250	57 000	3 298 250

#### **Chapitre 4 des recettes. — Activités productrices de recettes**

I. — Vente de timbres-postes de l'ONU			
Montant initialement prévu .....	2 117 000	83 000	2 200 000
Montant révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) .....	(10 000)	—	(10 000)
Relèvement des traitements des agents des services généraux (A/C.5/1214 et Corr.1, A/7454) ....	(29 800)	—	(29 800)
Expansion des services postaux et philatéliques de l'ONU à Genève comme suite à la conclusion d'un accord postal entre l'ONU et le Gouverne- ment suisse (A/C.5/1214 et Corr.1, A/7454) ..	650 000	—	650 000
II. — Vente des publications et librairie de l'ONU			
Montant initialement prévu .....	199 000	4 000	203 000
Montant révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) .....	(10 500)	—	(10 500)
Relèvement des traitements des agents des services généraux (A/C.5/1214 et Corr.1, A/7454) ....	(12 060)	—	(12 060)
III. — Services destinés aux visiteurs et visites guidées			
Montant initialement prévu .....	(16 200)	—	(16 200)
Montant révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) .....	(11 500)	—	(11 500)
Relèvement des traitements des agents des services généraux (A/C.5/1214 et Corr.1, A/7454) ....	(59 470)	—	(59 470)

	<i>Prévisions présentées par le Secrétaire général</i>	<i>Augmentations ou réductions recommandées par le Comité consultatif</i>	<i>Prévisions approuvées par l'Assemblée générale</i>
	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
IV. — Magasin de souvenirs, comptoir d'articles pour cadeaux, restaurants et services annexes			
Montant initialement prévu .....	330 000	6 000	336 000
Montant révisé :			
Relèvement des traitements des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur (A/7236, A/7280) .....	(5 600)	—	(5 600)
Relèvement des traitements des agents des services généraux (A/C.5/1214 et Corr.1, A/7454) ....	(1 670)	—	(1 670)
<i>Total, chapitre 4 des recettes</i>	<u>3 139 200</u>	<u>93 000</u>	<u>3 232 200</u>
TOTAL DES RECETTES AUTRES QUE LES CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL	<u>9 085 240</u>	<u>150 000</u>	<u>9 235 240</u>
TOTAL GENERAL	<u><u>27 220 240</u></u>	<u><u>—</u></u>	<u><u>27 220 240</u></u>



# ANNEXES

## ANNEXE I

### Résolution 2482 (XXIII). Budget de l'exercice 1969

(adoptée par l'Assemblée générale à sa 1752<sup>e</sup> séance plénière,  
le 21 décembre 1968)

#### A

#### OUVERTURE DE CRÉDITS POUR L'EXERCICE 1969

##### L'Assemblée générale

Décide que, pour l'exercice 1969 :

1. Un crédit de 154 915 250 dollars des Etats-Unis est ouvert pour les objets suivants :

Chapitres	Dollars des Etats-Unis
<i>Titre premier.—Sessions de l'Assemblée générale, des conseils, commissions et comités; réunions et conférences spéciales</i>	
1. Frais de voyage et autres frais des représentants et des membres des commissions, comités et autres organes subsidiaires	1 333 450
2. Réunions et conférences spéciales	1 594 400
TOTAL, TITRE PREMIER	2 927 850
<i>Titre II.—Dépenses de personnel et dépenses connexes</i>	
3. Traitements et salaires	68 495 300
4. Dépenses communes de personnel	16 362 000
5. Frais de voyage du personnel	2 182 600
6. Versements prévus aux paragraphes 2 et 3 de l'annexe I du Statut du personnel; dépenses de représentation	140 000
TOTAL, TITRE II	87 179 900
<i>Titre III.—Locaux, matériel, fournitures et services</i>	
7. Bâtiments et amélioration des locaux	5 352 100
8. Matériel et installations	769 200
9. Entretien, utilisation et location des locaux	4 765 000
10. Frais généraux	6 073 800
11. Imprimerie	1 692 000
TOTAL, TITRE III	18 652 100
<i>Titre IV.—Dépenses spéciales</i>	
12. Dépenses spéciales	9 215 500
TOTAL, TITRE IV	9 215 500
<i>Titre V.—Programmes techniques</i>	
13. Développement économique, développement social et administration publique	5 113 600
14. Développement industriel	1 500 000
15. Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme	220 000
16. Contrôle des stupéfiants	75 000
TOTAL, TITRE V	6 908 600
<i>Titre VI.—Missions spéciales</i>	
17. Missions spéciales	6 786 700
TOTAL, TITRE VI	6 786 700

<i>Chapitres</i>	<i>Dollars des Etats-Unis</i>	
<i>Titre VII. — Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</i>		
18. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés . . . .	3 829 200	
TOTAL, TITRE VII		3 829 200
<i>Titre VIII. — Cour internationale de Justice</i>		
19. Cour internationale de Justice . . . . .	1 396 000	
TOTAL, TITRE VIII		1 396 000
<i>Titre IX. — Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement</i>		
20. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement . . . . .	8 326 200	
TOTAL, TITRE IX		8 326 200
<i>Titre X. — Organisation des Nations Unies pour le développement industriel</i>		
21. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel . . . . .	9 693 200	
TOTAL, TITRE X		9 693 200
TOTAL GENERAL		154 915 250

2. Le Secrétaire général est autorisé à virer des crédits d'un chapitre à un autre du budget, avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

3. Les crédits ouverts au titre V pour les programmes d'assistance technique seront gérés conformément au règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, si ce n'est que, pour la définition des engagements et leur période de validité, il y aura lieu d'appliquer les procédures et pratiques arrêtées pour l'élément Assistance technique du Programme des Nations Unies pour le développement;

4. Les crédits d'un montant total de 252 300 dollars ouverts aux chapitres 1<sup>er</sup>, 3, 5 et 11 pour l'Organe international de contrôle des stupéfiants seront gérés comme un tout;

5. Les crédits d'un montant total de 632 700 dollars ouverts aux chapitres 1<sup>er</sup>, 3, 4, 5, 6 et 10 pour le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies seront gérés conformément à l'article XXVII des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies;

6. Outre les crédits ouverts au paragraphe 1 ci-dessus, un prélèvement de 19 000 dollars sur le revenu accumulé du Fonds de dotation de la Bibliothèque est autorisé pour l'achat de livres, de périodiques, de cartes et de matériel de bibliothèque, et pour les autres dépenses de la bibliothèque du Palais de Nations faites conformément à l'objet du Fonds de dotation et aux dispositions qui le régissent.

## B

### PRÉVISIONS DE RECETTES POUR L'EXERCICE 1969

#### *L'Assemblée générale*

*Décide que, pour l'exercice 1969 :*

1. Les recettes prévues, autres que les contributions des Etats Membres, se chiffrent à 27 220 240 dollars des Etats-Unis, qui se décomposent comme suit :

<i>Chapitres des recettes</i>	<i>Dollars des Etats-Unis</i>	
<i>Titre premier. — Recettes provenant des contributions du personnel</i>		
1. Contributions du personnel . . . . .	17 985 000	
TOTAL, TITRE PREMIER		17 985 000
<i>Titre II. — Autres recettes</i>		
2. Recettes provenant de fonds extra-budgétaires . . . . .	2 704 790	
3. Recettes générales . . . . .	3 298 250	
4. Activités productrices de recettes . . . . .	3 232 200	
TOTAL, TITRE II		9 235 240
TOTAL GENERAL		27 220 240

2. Les recettes provenant des contributions du personnel seront créditées au Fonds de péréquation des impôts, conformément aux dispositions de la résolution 973 (X) de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1955;

3. Les dépenses directes de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies, des services destinés aux visiteurs, des restaurants et services annexes, et de la vente des publications seront imputées sur les recettes provenant de ces activités.

## C

### EXÉCUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE 1969

#### *L'Assemblée générale*

*Décide* que, pour l'exercice 1969 :

1. Les dépenses de 154 915 250 dollars des Etats-Unis, prévues au budget, ainsi que les dépenses additionnelles de 1 356 800 dollars<sup>a</sup> autorisées pour 1968, seront couvertes comme suit, conformément aux articles 5.1 et 5.2 du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies :

a) Jusqu'à concurrence de 9 235 240 dollars, par les recettes, autres que les contributions du personnel, prévues dans la résolution B ci-dessus;

b) Jusqu'à concurrence de 3 280 256 dollars, par le solde de l'excédent budgétaire pour l'exercice 1967;

c) Jusqu'à concurrence de 76 587 dollars, par les contributions des nouveaux Etats Membres pour les exercices 1967 et 1968;

d) Jusqu'à concurrence de 212 700 dollars<sup>a</sup>, par le montant révisé des recettes autres que les contributions du personnel pour 1968;

e) Jusqu'à concurrence de 143 467 267 dollars, par les contributions dues par les Etats Membres en application de la résolution 2291 (XXII) de l'Assemblée générale, en date du 8 décembre 1967, fixant le barème des quotes-parts pour les exercices 1968, 1969 et 1970;

2. Il sera déduit des contributions dues par les Etats Membres, conformément aux dispositions de la résolution 973 (X) de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1955, leurs soldes créditeurs respectifs au Fonds de péréquation des impôts, soit un montant total de 18 299 012 dollars, à savoir :

a) 17 985 000 dollars, montant estimatif pour 1969 des recettes provenant des contributions du personnel;

b) 181 712 dollars, montant de l'excédent, en 1967, des recettes effectives provenant des contributions du personnel sur les prévisions de recettes approuvées;

c) 132 300 dollars<sup>a</sup>, montant révisé de l'augmentation des recettes provenant des contributions du personnel pour 1968.

<sup>a</sup> Voir résolution 2468 (XXIII) de l'Assemblée générale.

## ANNEXE II

### **Résolution 2483 (XXIII). Dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice 1969**

*(adoptée par l'Assemblée générale à sa 1752<sup>e</sup> séance plénière, le 21 décembre 1968)*

#### *L'Assemblée générale*

1. *Autorise* le Secrétaire général, avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et sous réserve des dispositions du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et des dispositions du paragraphe 3 ci-après, à engager des dépenses au titre des dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice 1969, étant entendu que l'assentiment du Comité consultatif ne sera pas nécessaire pour :

a) Les engagements, jusqu'à concurrence de 2 millions de dollars des Etats-Unis, qui, suivant l'attestation du Secrétaire général, ont trait au maintien de la paix et de la sécurité;

b) Les engagements qui, suivant l'attestation du Président de la Cour internationale de Justice, ont trait aux dépenses relatives :

i) A la désignation de juges *ad hoc* (Article 31 du Statut de la Cour), jusqu'à concurrence de 48 000 dollars;

ii) A la désignation d'assesseurs (Article 30 du Statut) ou à la citation de témoins et à la désignation d'experts

(Article 50 du Statut), jusqu'à concurrence de 25 000 dollars;

iii) Aux sessions de la Cour tenues hors de La Haye (Article 22 du Statut), jusqu'à concurrence de 75 000 dollars;

2. *Décide* que le Secrétaire général présentera au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à l'Assemblée générale, lors de sa vingt-quatrième session, un rapport sur toutes les dépenses faites en vertu de la présente résolution et sur les conditions de leur engagement et soumettra à l'Assemblée des demandes de crédits additionnels concernant ces engagements;

3. *Décide* que, au cas où il faudrait, comme suite à une décision du Conseil de sécurité, engager, pour le maintien de la paix et de la sécurité, des dépenses dont le total estimatif dépasserait 10 millions de dollars, avant la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale, l'Assemblée sera, par les soins du Secrétaire général, convoquée en session extraordinaire pour examiner la question.

**Résolution 2484 (XXIII). Fonds de roulement pour l'exercice 1969**

*(adoptée par l'Assemblée générale à sa 1752<sup>e</sup> séance plénière,  
le 21 décembre 1968)*

*L'Assemblée générale*

*Décide ce qui suit :*

1. Le Fonds de roulement est fixé à 40 millions de dollars des Etats-Unis pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 1969;

2. Les Etats Membres feront des avances au Fonds de roulement conformément au barème adopté par l'Assemblée générale pour les contributions des Etats Membres au budget de l'exercice 1969;

3. Viendront en déduction de ces avances :

a) Les crédits, d'un montant total de 1 079 158 dollars, revenant aux Etats Membres en raison du virement d'excédents budgétaires au Fonds de roulement en 1959 et 1960;

b) Les avances en espèces que les Etats Membres auront versées au Fonds de roulement pour l'exercice 1968, en application de la résolution 2365 (XXII) de l'Assemblée générale, en date du 19 décembre 1967;

4. Le Secrétaire général est autorisé à avancer, par prélèvement sur le Fonds de roulement :

a) Les sommes qui pourront être nécessaires pour l'exécution du budget en attendant le recouvrement des contributions, étant entendu que les sommes ainsi avancées devront être remboursées aussitôt que l'on disposera à cette fin de recettes provenant des contributions;

b) Les sommes qui pourront être nécessaires pour faire face aux engagements de dépenses dûment autorisés conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée générale, en particulier la résolution 2483 (XXIII) du 21 décembre 1968, relative aux dépenses imprévues et extraordinaires, étant entendu que le Secrétaire général demandera, dans le projet de budget, des crédits pour rembourser le Fonds de roulement;

c) Des sommes qui, jointes aux montants nets avancés pour le même objet, ne dépassent pas 150 000 dollars, pour continuer d'alimenter le fonds d'avances remboursables destiné à financer divers achats et opérations amortissables, étant entendu que des avances au-delà du total de 150 000 dollars pourront être accordées avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

d) Avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, les sommes qui pourront être nécessaires pour couvrir le versement anticipé de primes d'assurance si la période d'assurance se prolonge au-delà de l'exercice au cours duquel le versement est effectué, étant entendu que le Secrétaire général demandera dans le projet de budget de chaque exercice des crédits à cet effet pendant toute la durée des polices, afin de couvrir les sommes dues au titre de l'exercice;

e) Les sommes qui pourront être nécessaires au Fonds de péréquation des impôts pour faire face à ses obligations courantes en attendant qu'il soit crédité des sommes qui doivent venir l'alimenter, étant entendu que les avances ainsi faites seront remboursées dès que le Fonds de péréquation des impôts sera crédité des sommes suffisantes;

5. Au cas où la somme prévue au paragraphe 1 ci-dessus ne suffirait pas à faire face aux besoins de trésorerie qui sont normalement couverts par le Fonds de roulement, le Secrétaire général est autorisé à utiliser en 1969 des sommes qu'il prélèvera sur les fonds et comptes spéciaux commis à sa garde, aux conditions que l'Assemblée générale a approuvées dans sa résolution 1341 (XIII) du 13 décembre 1958, ou sur le produit d'emprunts autorisés par l'Assemblée.



**HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS**

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

**COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES**

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

**COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS**

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o dirijase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.